

L'introduction de l'anglais en 5^e et 6^e années

une chance pour le développement d'une didactique plurilingue intégrée

Les cantons romands se préparent à l'introduction à l'horizon 2013 de l'anglais en 5^e et 6^e années réalisant ainsi l'objectif d'un enseignement/apprentissage de deux langues étrangères dès le primaire contenu dans la Déclaration de la CIIP¹ (de janvier 2003) et la stratégie de la CDIP (Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique) de mars 2004. L'introduction d'un tel enseignement pose inévitablement un ensemble de questions portant aussi bien sur les objectifs visés, les modalités d'enseignement et le statut et la formation des enseignants. Il s'agit en effet de définir la manière dont cette nouvelle discipline sera introduite dans les programmes déjà lourds de l'école primaire et de déterminer la manière dont on pourra conduire les enseignants primaires à assurer l'enseignement de cette langue en évitant, et c'est là un des risques importants, de le faire au détriment d'autres disciplines linguistiques et non linguistiques (on pense notamment à l'allemand).

Ce nouveau défi lancé à l'école implique que l'on s'éloigne d'une approche simplement cumulative des disciplines et des apprentissages pour s'orienter vers une perspective plus intégrative, redéfinissant les rôles et les contributions respectives de l'allemand, de l'anglais ainsi que du français et des activités EOLE (Education et ouverture aux langues à l'école).

La Déclaration de la CIIP de 2003 souligne la nécessité de coordonner l'enseignement des langues dans le cadre d'une approche curriculaire intégrée « définissant la place et le rôle de chaque langue par rapport aux objectifs linguistiques généraux (et précisant) les apports respectifs et les interactions entre les divers apprentissages linguistiques. » Ce principe rejoint les notions de plurilinguisme et d'éducation plurilingue présentes dans le CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues, 2001), soit le développement chez l'élève de compétences de communication partielles et fonctionnelles dans les langues de son environnement. Plusieurs Forum langues de la CIIP ont été consacrés ces dernières années à la présentation et à l'explicitation de l'approche de la didactique intégrée et ont contribué à en cerner les



principaux contours (cf. *Babylonia*, 1, 2008 pour un compte-rendu du 3^e Forum langues de 2007). La traduction pratique de ce concept reste encore à être précisée ; elle implique une meilleure connaissance, et prise en compte, des processus en jeu dans l'apprentissage des langues afin de parvenir à identifier la manière dont l'apprentissage des langues peut être décloisonné.

L'approche de la didactique intégrée apporte un ensemble de pistes de réponse à la série de questions que nous venons d'évoquer.

C'est le cas, tout d'abord de la question du type d'enseignant à qui cet enseignement sera dévolu. Cette dernière reste encore largement ouverte (une réflexion à ce sujet vient de débiter au niveau de la Suisse romande dans le cadre d'une commission récemment mise en place). On sait déjà que le maître généraliste primaire que l'on connaît actuellement pourra difficilement faire face aux exigences de l'enseignement de deux langues étrangères et les expériences réalisées notamment à Genève (Schwob, 2004) ont montré les limites de l'intervention dans ces degrés de maîtres de langue spécialistes du secondaire (I ou II). Le statut (et bien évidemment la formation) de ce futur enseignant devra être en cohérence avec les principes de la didactique

intégrée. Il est important que le futur maître qui sera chargé de cet enseignement au niveau primaire puisse tirer parti le plus possible des synergies possibles entre allemand et anglais, afin de mettre en évidence aussi bien les proximités et les différences entre ces dernières et qu'il puisse baser son enseignement de l'anglais sur certaines des bases préparées lors de l'enseignement de l'allemand en 3^e et 4^e années (on pense notamment à tout ce qui concerne le domaine des attitudes et des stratégies).

L'approche intégrée devra encore trouver sa place sur le plan des programmes. Le futur PER (Plan d'études romand), qui vient d'être l'objet d'une large consultation, propose quelques timides ouvertures allant dans ce sens. Tout le domaine concernant l'anglais en 5^e et 6^e années, absent de la version actuelle du PER, devra encore être rédigé et il apparaît important que ce travail puisse se faire en respect d'une approche curriculaire intégrée précisant les profils de compétences visés en fin de 6^e année, en tenant compte de la place spécifique de l'enseignement/apprentissage de l'anglais au cycle 2 (au sens du PER).

Les futurs moyens d'enseignement d'anglais dont la Suisse romande aura à se doter devront également s'inscrire dans cette perspective et offrir des outils permettant

de favoriser l'établissement de ponts entre les apprentissages réalisés, et leur mise en contraste, tout en s'appuyant sur les profils de compétences visés. Un important travail devra être entrepris sur ce plan, les moyens d'enseignement offerts sur le marché éditorial ne proposant généralement que peu de pistes d'intégration, tant est forte la tradition consistant à aborder l'apprentissage d'une langue pour elle-même. Les travaux en cours dans le cadre du projet Passepartout² montrent l'intérêt d'une approche modulaire dans le domaine des moyens d'enseignement; on peut ainsi envisager, dans ce cadre, la possibilité de proposer des séquences interlangues, des activités au niveau de stratégies d'apprentissages transférables d'une langue à une autre, à côté de modules spécifiques à la langue considérée.

Les formes précises de cette approche intégrée de l'enseignement/apprentissage de l'anglais resteront encore à être précisées en lien notamment avec les futurs moyens d'enseignement. En conformité avec les principes affichés dans le CECR, on peut déjà en esquisser certains aspects: il s'agirait en particulier d'amener l'élève à construire des compétences partielles, et fonctionnelles, en partant de situations signifiantes et réalistes, en cherchant, dans la mesure du possible à prolonger les activités d'éveil et d'ouverture aux langues offertes par les moyens EOLE et les activités de découverte proposées par le nouvel instrument Portfolino qui sera expérimenté prochainement dans les classes du cycle 1.

Pour terminer, nous soulignerons le fait que l'introduction de l'anglais en 5^e et 6^e représente une occasion favorable pour dépasser la seule affirmation de principes et proposer des éléments concrets en vue du développement d'un enseignement/apprentissage des langues étrangères s'inscrivant dans une perspective plurilingue et une approche de didactique intégrée.

Michel Nicolet

Collaborateur scientifique, responsable du secteur Langues, secrétariat général de la CIIP

Références

Cadre européen commun de référence pour les langues. Paris : Editions Didier.

Schwob, I. (2004). L'expérience de l'enseignement de l'allemand en partenariat à l'école primaire à Genève. Genève : SRED.

¹ Déclaration de la CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin) relative à la politique de l'enseignement des langues en Suisse romande.

² Il s'agit d'un projet de collaboration dans le domaine des langues étrangères des 6 cantons alémaniques situés à la frontière de la Suisse romande visant notamment à la réalisation de moyens d'enseignement en français (L2) et en anglais (L3).

Une association au service de l'enseignement bilingue

L'association Lehrer¹ est «l'association professionnelle des instituteurs et professeurs pour l'enseignement bilingue dans les académies de Strasbourg et de Nancy-Metz». A ce titre, cette association, créée en 1993 par des enseignants, s'est fixé pour objectif l'aide au développement de la filière bilingue dans ces deux académies et au-delà.

Une association d'enseignants pour les enseignants

Les actions de l'association Lehrer sont très diversifiées, mais poursuivent un objectif bien précis: venir en aide aux enseignants de la filière bilingue dans les deux académies concernées afin de leur faciliter le quotidien professionnel. De cette manière, l'association apporte sa contribution concrète au développement souhaité de cette voie royale de l'enseignement de l'allemand – langue de référence de la langue régionale d'Alsace.

L'information

Assurer l'information de tous les acteurs de l'enseignement bilingue dans ces deux académies est l'objectif premier de l'association: en effet, le manque d'information est dommageable au développement de cette filière. Cette information est assurée par plusieurs canaux:

- un bulletin d'information et de liaison («Info-Lehrer»)² dont la parution est soutenue financièrement par les collectivités territoriales d'Alsace et qui est distribué à toutes les écoles dotées de sites bilingues dans ces deux académies, ainsi qu'aux partenaires institutionnels, politiques et associatifs de l'association;
- une circulaire courrielle gratuite («Lehrerbörse»)³ qui informe les abonnés des manifestations et publications qui peuvent leur être utiles dans leur pratique professionnelle de l'enseignement bilingue;
- un bloc-note (Blog)⁴ qui informe également de l'actualité de l'association;
- deux sites Internet.⁵

L'aide aux enseignants des classes bilingues

Cette aide se traduit par des actions concrètes, menées par l'association Lehrer, souvent en collaboration avec d'autres

structures. Il s'agit notamment de:

- la réalisation de guides des enseignants bilingues, destinés à les informer de toutes les facettes de leur métier: un guide a vu le jour en 2008 et concerne l'enseignement bilingue à l'école primaire (écoles maternelle et élémentaire) et un second guide est en préparation pour l'enseignement bilingue secondaire (collège et lycée);
- des conférences professionnelles sont réalisées, à destination des enseignants principalement mais au-delà à tout public, avec la collaboration de l'Association pour le développement de l'allemand en France (ADEAF) et, pour certaines, le Goethe Institut de Strasbourg;
- la mise en place d'un fonds de soutien à l'innovation pédagogique qui ne peut être réalisé qu'avec l'aide des collectivités territoriales;
- la mise en place sur demande de groupes de travail et de bourses d'échange de documents,
- la mise en place d'un forum de discussion mis en place pour favoriser le dialogue direct entre enseignants (service nouveau qui est déjà fonctionnel, mais non encore utilisé)⁶.

Le dialogue

Le dialogue avec les autorités scolaires et politiques est très important, aux yeux de l'association Lehrer, mais aussi celui avec les syndicats enseignants (SE-UNSA et SGEN-CFDT principalement) et les associations engagées dans le développement de l'enseignement bilingue, autant au niveau régional qu'au niveau national.

La représentation des enseignants

L'association Lehrer se fait porte-parole des enseignants dans diverses instances, telles que:

- le Conseil académique des langues régionales, mis en place par le ministère de l'Éducation nationale au niveau des diverses académies,
- le Comité fédéral des associations d'Alsace et de Moselle,
- l'Office pour la langue et la culture d'Alsace, organe du Conseil régional d'Alsace,
- la Fédération européenne des associations d'enseignants.